

### Fiche conseil N°11 Juge Informateur

Règlement national N.A.P 1.6.16

Il doit appeler les concurrents ou les équipes et les présenter au public.

Il doit annoncer les résultats quand ceux-ci ne sont pas inscrits au tableau d'affichage et les records et MPF et, en particulier, annoncer toute disqualification qui lui sera signalée par le juge arbitre.

Il doit assurer le reportage des épreuves d'une manière intéressante.

Conseils :

Penser à se munir des meilleures perfs pour, si possible avec les temps de passage pour pouvoir commenter la course.

Penser à demander dès qu'elle est prête les engagements pour vérifier les noms qui seraient difficiles à prononcer ou dont on ne connaît pas la phonétique.

Penser à demander au chef d'équipe ou au nageur comment se prononce correctement son nom.

Penser à vérifier si possible veille du championnat le matériel, son état (contrôler si les piles sont bonnes) son fonctionnement, son emplacement et s'il sera dispo le jour J.

Penser à demander un protocole avec les noms des clubs pour les cérémonies protocolaires.

Penser à se placer le mieux possible à côté de la chambre informatique, et de façon à avoir toutes les infos chronométriques et une parfaite vue sur le bassin en particulier l'arrivée.

Penser à se renseigner sur le palmarès des nageurs, de leur club et entraîneurs sans exagérer dans le détail et faire des commentaires personnels.

Penser à ne pas annoncer de disqualification si ce n'est pas expressément le juge arbitre qui le demande.

Penser à ne pas annoncer de meilleures perfs ou des temps de qualifs s'ils ne sont pas vérifiés et confirmés par l'informatique.

Penser à bien orthographier les noms des personnalités qui viendraient sur le championnat et vérifier leurs fonctions.

Penser à transmettre aux clubs et au public les informations et les consignes de l'organisation.